

## L'ACPR à VivaTech !



Les équipes du Pôle Fintech-Innovation de l'ACPR étaient présentes sur le stand Banque de France à VivaTech, le plus grand salon européen consacré à la technologie. L'occasion de rencontrer des porteurs de projet Tech pour le secteur financier... mais aussi de donner de la visibilité à ses activités d'accompagnement de l'écosystème innovant. L'ACPR a ainsi présenté ses actions en faveur des fintech, ainsi que les réflexions récentes sur l'encadrement de la finance désintermédiée ou décentralisée (DeFi). Ce dernier sujet a également été abordé par le Gouverneur François Villeroy de Galhau lors de son intervention à VivaTech, tandis que le premier Sous-Gouverneur Denis Beau a parlé du Régime pilote pour les infrastructures de marché DLT.

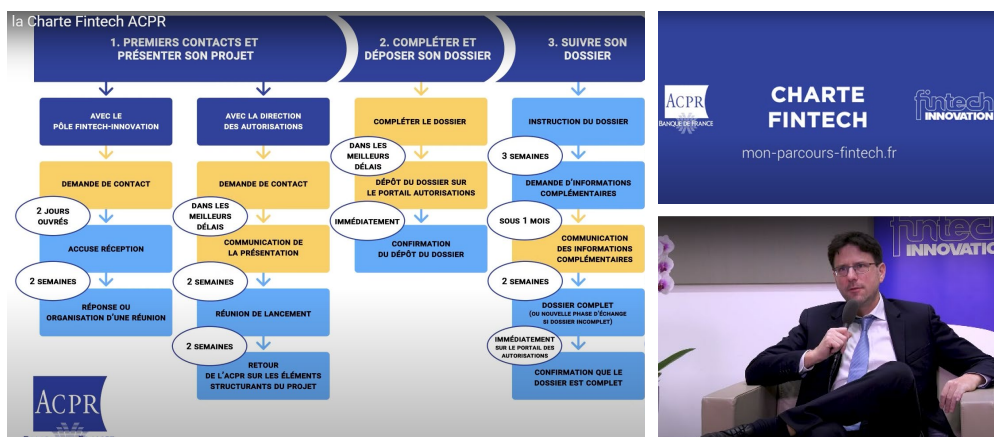
## L'ACPR présents avec la Banque de France au salon des technologies au service de l'innovation.

C'est la première fois que l'ACPR participe à VivaTech, le salon européen des technologies. Cet événement a permis d'illustrer pleinement les missions du pôle Fintech-Innovation, qui consistent à offrir un **point de contact** permanent aux acteurs de la fintech et de l'écosystème innovant, observer les **tendances de l'innovation technologique et financière**, contribuer à la **construction réglementaire** au regard des enjeux posés par ces nouveaux modèles d'affaires, faciliter la transformation numérique pour ses propres activités de supervision (démarche dite « **Suptech** »).

Autant de missions qui ont fait l'objet d'échanges avec les visiteurs du stand Banque de France/ACPR venus pour parler « Tech ».

Deux temps particuliers ont animé ce stand avec des « panels » thématiques.

Le premier panel tripartite, faisant intervenir le correspondant national start-up et le responsable du Lab innovation de la Banque de France, a permis au pôle Fintech de l'ACPR de rappeler sa mission historique d'accompagnement réglementaire des porteurs de projets innovants. Autour de la [Charte Fintech ACPR](#) et ses [ressources pédagogiques](#), tout porteur de projet du domaine banque et assurance bénéficie d'un parcours d'accompagnement fintech pour bien anticiper sa démarche d'autorisation. En 2022, le pôle Fintech a ainsi accueilli 218 porteurs de projets innovants. Pour en savoir plus sur la démarche, consultez la [vidéo introductive de la Charte Fintech ACPR](#) :



Le second panel a exposé les réflexions prospectives de l'ACPR sur [la Finance décentralisée ou désintermédiée \(la « DeFi »\)](#), décrites dans le [document de réflexion](#) publié en avril dernier. Les pistes de réglementation originales de la DeFi présentées dans le document ont fait l'objet d'une consultation publique dont les retours seront résumés dans une synthèse publiée à la rentrée. Ces travaux permettront de nourrir le débat réglementaire européen à venir sur l'encadrement des activités liées à la DeFi.

Si vous n'avez pu prendre contact avec le pôle Fintech durant VivaTech, notez dans votre agenda le Forum Fintech ACPR-AMF du 16 octobre, un événement annuel ouvert à tous organisé par les autorités de contrôle comprenant conférences et ateliers consacrés aux enjeux de la réglementation et de la supervision. Cette journée s'inscrit dans le cadre de la troisième édition de la [French FinTech Week](#).